
LE THERMALISME FRANÇAIS DANS LES COMPTES DE LA NATION : UNE APPROCHE MACRO-ÉCONOMIQUE

Wainer TABONE¹

Résumé

Le thermalisme génère des flux économiques dont l'ensemble constitue un secteur d'activité identifiable, participant à l'économie nationale à la fois en terme de ressources et en terme de dépenses.

La contribution du thermalisme à la richesse nationale peut être considérée comme le Produit intérieur brut du thermalisme. L'intervention des organismes sociaux et fiscaux dans le financement de la consommation de soins thermaux peut être considéré comme le Coût social et fiscal du thermalisme.

Il est possible de procéder à une approche macro-économique de ces deux grandeurs, même si l'absence de certaines données conduit à des évaluations pragmatiques. Le résultat de cette approche montre que le thermalisme compense quasiment par sa contribution spécifique aux budgets sociaux et fiscaux ce que la solidarité nationale consacre à son financement.

L'existence de cet équilibre macro-économique, que des travaux exhaustifs pourraient préciser, ne serait pas sans incidence dans l'évaluation de l'intérêt global du thermalisme social.

Mots clés : Thermalisme français, Produit intérieur brut, Coût social et fiscal

Abstract

Spa therapy in the national public finances in France. A macro-economic approach.

Spa therapy in France generates activity which participates in national economy by resources as well as by expenses.

The contribution of spa therapy to the national wealth may be considered as the Raw Internal Production of this activity. The intervention of social and fiscal organisations in payment of balneological treatments may be considered as the Social and Fiscal Costs of the activity.

It is possible to proceed to a macro-economic approach of these two budget headings, even if the lack of some data leads to pragmatic evaluations. The result of this approach shows that the spa therapy almost balances with its specific contribution to the social and fiscal budgets for what national solidarity dedicates to its financing.

A more exhaustive investigation would clarify this macro-economic balance that would be of great interest in the assessment of the global interest of French "social" spa therapy.

Key words : French spa therapy, Raw internal production, Social and fiscal costs.

¹ Délégué général du Conseil national des exploitants thermaux. www.cneth.org
Cneth, 1 rue Cels, 75014 Paris. Courriel : w.tabone@cneth.org

Introduction

Si le thermalisme se définit comme l'ensemble des activités liées aux cures thermales, ce secteur d'activité présente une dimension économique qui doit pouvoir s'apprécier au niveau national.

La mesure économique sectorielle du thermalisme français est une démarche complexe puisqu'elle doit prendre en compte une activité composite, géographiquement dispersée, à caractère saisonnier, et dont les indicateurs restent à construire avant de procéder à un recueil de données problématique.

Il paraît néanmoins utile de procéder à une approche préliminaire qui permette d'identifier les agrégats pertinents et de fixer les ordres de grandeur caractéristiques du secteur.

Nous distinguerons particulièrement ici deux dimensions macro-économiques :

- la valeur ajoutée sur la consommation finale, conduisant au "Produit intérieur brut" du secteur d'activité, base d'évaluation des prélèvements fiscaux et sociaux correspondants,
- les ressources fiscales et sociales consacrées au financement du thermalisme.

La comparaison de ces deux dimensions permettra d'apprécier le poids réel du thermalisme, dit "social", sur les budgets correspondants.

1 Le Produit intérieur brut du thermalisme français

1-1 Méthode d'évaluation

Parmi les 3 définitions proposées par l'Insee, qui représentent la même valeur de l'agrégat, nous retenons celle qui paraît la plus adaptée au recueil de données dans l'activité thermale : "le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents *secteurs institutionnels* ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les *subventions* sur les produits".

Cette définition conduit à disposer des données quantitatives brutes (ensembles des consommations finales liées aux cures, aux prix du marché), mais également des modes de calcul de la valeur ajoutée applicable à chaque composante de la consommation finale.

1-2 Composantes de la consommation finale

- Caractère commun : toutes les consommations occasionnées par la cure thermale et représentant une dépense supplémentaire (ainsi, les dépenses d'alimentation ne doivent être prises en compte que dans le cadre des pensions hôtelières).
- Consommateurs visés : les curistes et leurs accompagnants.
- Limites de la cure : du départ du domicile au retour au domicile (sont exclues les consultations médicales de prescription de la cure ou de retour de cure, qui peuvent n'être pas exclusivement liées à la cure).
- Typologie des consommations :
 - dépenses médicales (traitement thermal, honoraires médicaux, accessoires de cure),
 - transport,

- hébergement et restauration,
- services et loisirs.
- Méthodes d'évaluation : en l'absence de données statistiques précises, les consommations autres que les consommations médicales doivent être extrapolées à partir des résultats d'enquêtes partielles ou de constatations professionnelles.

1-3 Évaluation des consommations finales

| RUBRIQUES | Valeur unitaire € TTC 2009 | Quantum national annuel | Valeur nationale € TTC 2009 |
|--|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Les coûts médicaux conventionnels¹ | | | |
| Traitement orientation principale, moyenne | 523 ³ | 500 000 ⁵ | 261 500 |
| Traitement d'une orientation secondaire, moyenne (taux d'incidence d'une seconde orientation ² : 26 %) | 227 ⁴ | 130 000 | 29 510 |
| Honoraires de surveillance de cure (tarif conventionnel) | 74 | 500 000 | 37 000 |
| L'hébergement | | | |
| Suivant proportions des types d'hébergement des curistes ⁶ et valeur moyenne estimée de chaque hébergement sur la durée de la cure ⁷ | | | |
| Sans hébergement (ambulatoires) | 20 % | 0 | 100 000 |
| Hôtel | 21 % | 1 300 | 105 000 |
| Meublés | 51 % | 500 | 255 000 |
| Camping et autres | 8 % | 120 | 40 000 |
| La restauration | | | |
| Elle concerne les curistes hébergés hors hôtel, sur la base d'un budget individuel de 200 euros pour la durée de la cure | 200 | 295 000 | 59 000 |
| Le transport | | | |
| Il concerne les curistes (80 % du total) qui se déplacent pour aller résider dans la station thermale à l'occasion de la cure | 100 ⁸ | 400 000 | 40 000 |
| Services et loisirs | | | |
| Estimation dépenses sur site, hors ambulatoires, pour 20 jours | 200 | 400 000 | 80 000 |
| Incidence accompagnants | | | |
| Sur la base d'un taux d'accompagnement de 34 % du nombre de curistes concernés par le poste de dépense ⁹ | | | |
| Dépenses médicales | 0 | 170 000 | 0 |
| Transport | 100 | 136 000 | 13 600 |
| Hébergement | 0 | 136 000 | 0 |
| Restauration | 200 | 100 300 | 20 060 |
| Services et loisirs | 200 | 136 000 | 27 200 |
| TOTAL DES CONSOMMATIONS FINALES | | | 836 670 |

1-4 Calcul du PIB thermal

Ce calcul est établi par reclassement des divers postes de consommation finale en secteurs d'activités répertoriés par l'Insee et par application du taux de valeur ajoutée médian constaté¹⁰.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | Code NAF de l'activité | Taux de valeur ajoutée médian de l'activité | Production thermale pour le secteur (K€) | Valeur ajoutée produite (K€) |
|---|------------------------|---|--|------------------------------|
| Activités thermales et de thalassothérapie (+ médecins) | 930K | 54.78 % | 328 010 | 179 684 |
| Hôtellerie de tourisme avec restaurant | 551A | 47.80 % | 136 500 | 65 247 |
| Location de logements | 702A | 51.42 % | 127 500 | 65 560 |
| Exploitation de campings | 552C | 45.52 % | 4 800 | 2 185 |
| Restauration type traditionnel | 553A | 48.86 % | 79 060 | 38 629 |
| Transports | 601Z | 60.54 % | 53 600 | 32 449 |
| Services et loisirs | 927C | 56.63 % | 107 200 | 60 707 |
| TOTAUX ET PIB THERMAL | | | 836 670 | 444 461 |
| TAUX DE VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR | | | | 53.12 % |

1-5 Évaluation des prélèvements fiscaux et sociaux opérés sur le secteur

Selon l'Insee, les prélèvements obligatoires fiscaux et sociaux exprimés en points de PIB évoluent depuis 1985 autour de 43 %. En appliquant au PIB thermal le taux de prélèvement donné par l'Insee au titre de l'année 2008, on obtient 42,8 % de 444 461 000 euros, soit **190 230 000 euros**.

Ce chiffre constitue la contribution annuelle de l'activité thermale aux budgets fiscaux et sociaux.

2 Les ressources fiscales et sociales consommées par le thermalisme

2-1 Méthode d'évaluation

On retiendra ici la contribution des régimes sociaux obligatoires à la prise en charge financière des consommations finales des curistes, essentiellement sur prestations médicales. Ces contributions sont fournies par plusieurs organismes nationaux d'assurance maladie, toutes intervenant cependant sur la même base conventionnelle nationale.

Dès lors, le niveau d'intervention de la Caisse nationale d'assurance maladie reflète statistiquement celui de l'ensemble des régimes obligatoires, ce d'autant plus que le régime général concerne près de 90 % des assurés sociaux.

Nous retiendrons donc les ratios remboursements/dépenses présentés au remboursement constaté dans les comptes du régime général pour l'appliquer à l'ensemble des dépenses de santé thermales.

Ces ratios sont les suivants¹¹ :

| Régime général de l'Assurance maladie résultats 2008 | Dépenses présentées au remboursement En K€ | Dépenses remboursées En K€ | Ratio de remboursement |
|--|---|-------------------------------|------------------------|
| Forfaits médecins thermaux | 32 104 | 24 657 | 76.80 % |
| Forfaits cures thermales (soins) | 227 698 | 167 585 | 73.60 % |

On retiendra également une évaluation des dépenses fiscales supplémentaires liées à l'existence de l'activité thermale, consistant notamment en subventions d'investissements accordées par les collectivités territoriales. À cet égard, l'étude nationale menée par Détente Consultants⁶ a chiffré le total des subventions à 82 000 K€ sur la période 1989-2003, soit une moyenne de 6 000 K€ par an.

Enfin, certaines autres utilisations des fonds publics spécifiquement liées à l'existence de l'activité thermale pourraient être concernées mais restent à évaluer (exemple : bonification des dotations globales de fonctionnement des communes thermales).

2-2 Détermination des ressources fiscales et sociales spécifiquement consommées par l'activité thermale

| | Assiette du calcul en K€ (tableau en 1-3) | Taux de remboursement (tableau en 2-1) | Montant financé par les budgets sociaux et fiscaux en K€ |
|--|--|--|--|
| Honoraires médecins thermaux | 37 000 | 76.80 % | 28 416 |
| Forfaits soins thermaux conventionnels | 291 010 | 73.60 % | 214 183 |
| Moyenne annuelle des subventions versées | | | 6 000 |
| TOTAL DU COÛT SOCIAL ET FISCAL DU THERMALISME | | | 248 599 |

Conclusion

L'évaluation macro-économique détaillée de l'activité thermale française se heurte encore à l'absence de données statistiques couvrant l'ensemble des composantes et acteurs du secteur.

Néanmoins, une approche suffisamment documentée permet d'apporter un éclairage différent sur le débat concernant l'intérêt de santé publique de la médecine thermale.

Au-delà des ordres de grandeur déjà connus (part minimale des remboursements de cure rapportés au total des dépenses, ou total des emplois liés à l'activité thermale), l'approche réalisée ici montre la proximité budgétaire entre

- les ressources fiscales et sociales générées par l'activité : 190 millions €,
- et celles accordées au financement de l'activité thermale : 248 millions €.

La marge qui sépare ces deux ordres de grandeur est aujourd'hui suffisamment limitée pour ne pas être considérée comme significative eu égard à l'imprécision des données disponibles.

À ce stade, il est donc possible de conclure que le coût social et fiscal du thermalisme ne pourrait constituer à lui seul un critère de remise en cause du thermalisme social français. Ceci d'autant plus que, si l'économie de dépenses réalisée ne serait pas certaine (en raison d'un probable basculement sur d'autres dépenses sociales), la perte de ressources sociales et fiscales serait, elle, assurée.

¹ Voir aussi "Comptes nationaux de la santé 2007" qui indiquent pour cette année-là : cures thermales = 304 millions d'euros.

² Incidence des orientations secondaires en 2008

(source : CNETH)

| | | | |
|--------------|---------|---------|-------------|
| RH | 351 319 | 40 953 | 12 % |
| VR | 51 287 | 26 119 | 51 % |
| AU | 6 331 | 5 084 | 80 % |
| AD | 20 239 | 7 517 | 37 % |
| MCA | 6 518 | 2 011 | 31 % |
| PHL | 17 074 | 34 043 | 199 % |
| PSY | 8 796 | 2 363 | 27 % |
| DER | 13 168 | 2 846 | 22 % |
| AMB | 166 | 211 | 127 % |
| TDE | 94 | 29 | 31 % |
| NEU | 4 745 | 2 400 | 51 % |
| GYN | 258 | 229 | 89 % |
| <i>Total</i> | 479 995 | 123 805 | 26 % |

³ Détermination de la valeur moyenne pondérée du traitement thermal conventionnel

(source : CNETH)

| ORIENTATION PRINCIPALE (forfait entier) | Poids relatif de chaque orientation | Coût minimal du traitement- type 2009 | Coût maximal du traitement- type 2009 | Valeur moyenne traitement conventionnel 2009 | Valeur moyenne pondérée |
|--|---|--|--|--|-------------------------------|
| RHUMATOLOGIE | 73.19 % | 481,25 | 584,41 | 532,83 | 389,99 |
| VOIE RESPIRATOIRES | 10.68 % | 422,54 | 547,18 | 484,86 | 51,81 |
| APPAREIL DIGESTIF | 4.22 % | 454,39 | 544,84 | 499,62 | 21,07 |
| PHLÉBOLOGIE | 3.56 % | 445,70 | 556,04 | 500,87 | 17,82 |
| DERMATOLOGIE | 2.74 % | 427,67 | 541,67 | 484,67 | 13,30 |
| AFFECTIONS PSYCHOSOMATIQUES | 1.83 % | 424,16 | 623,63 | 523,89 | 9,60 |
| MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES | 1.36 % | 481,25 | 584,41 | 532,83 | 7,24 |
| APPAREIL URINAIRE | 1.32 % | 454,39 | 544,84 | 499,62 | 6,59 |
| NEUROLOGIE | 0.99 % | 481,25 | 584,41 | 532,83 | 5,27 |
| GYNÉCOLOGIE | 0.05 % | 426,01 | 426,01 | 426,01 | 0,23 |
| AFFECTIONS DES MUQ BUCCO-LING | 0.03 % | 228,18 | 228,18 | 228,18 | 0,08 |
| TROUBLES DU DÉV. DE L'ENFANT | 0.02 % | 302,98 | 350,76 | 228,18 | 0,04 |
| <i>Total</i> | 100.00 % | | | | 523,02 |

4 Détermination de la valeur moyenne pondérée du demi-traitement thermal conventionnel

(source : CNETH)

| ORIENTATION SECONDAIRE (demi-forfait) | Poids relatif de chaque orientation en 2008 | Valeur du demi traitement 2009 | Valeur moyenne pondérée |
|--|--|-----------------------------------|----------------------------|
| RHUMATOLOGIE | 33.08 % | 240,62 | 79,59 |
| PHLÉBOLOGIE | 27.50 % | 222,85 | 61,28 |
| VOIE RESPIRATOIRES | 21.10 % | 212,08 | 44,74 |
| APPAREIL DIGESTIF | 6.07 % | 227,20 | 13,79 |
| APPAREIL URINAIRE | 4.11 % | 227,20 | 9,33 |
| DERMATOLOGIE | 2.30 % | 213,83 | 4,92 |
| NEUROLOGIE | 1.94 % | 240,62 | 4,66 |
| AFFECTIONS PSYCHOSOMATIQUES | 1.91 % | 212,08 | 4,05 |
| MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES | 1.62 % | 240,62 | 3,91 |
| GYNÉCOLOGIE | 0.18 % | 212,99 | 0,39 |
| AFFECTIONS DES MUQ BUCCO-LINGUALES | 0.17 % | 114,09 | 0,19 |
| TROUBLES DU DÉV. DE L'ENFANT | 0.02 % | 151,48 | 0,04 |
| <i>Total</i> | 100.00 % | | 226,90 |

⁵ Nombre annuel arrondi de curistes assurés sociaux constaté sur les 5 années 2004 à 2008

⁶ Source : Étude Détente Consultants 2005, disponible sur le site de la Fédération thermale et climatique de France www.federationthermale.org
Voir aussi les éléments recueillis par l'enquête professionnelle auprès des adhérents du CNETH en 2002

⁷ Les coûts d'hébergement retenus sont les suivants :

Meublé : bas de la fourchette constatée pour un logement 2* pour 2 personnes = 500 euros pour 3 semaines (voir par exemple site www.dax-tourisme.com)

Hôtel : bas de la fourchette de prix de pension complète en hôtel 2* = 65 euros par jour, pendant 20 jours (voir par exemple site www.dax-tourisme.com)

Camping : tarif jour/personne en caravanning 2* retenu pour 6 euros pendant 20 jours

⁸ Il est retenu un trajet moyen de 500 km, à faire à l'aller et au retour, valorisé sur la base du billet de SNCF 2nde classe (voir tableau de calcul sur www.voyage-sncf.com)

⁹ Source : Etude Détente Consultants 2005

¹⁰ Voir données 2006 (dernière année disponible) sur base de données ALISSE de l'Insee, www.insee-alisse.fr bilans, ratios financiers.

¹¹ Source : www.ameli.fr résultats du régime général à fin décembre 2008